



INFO-ENERGIE

septembre
2003

n°35

Lettre d'information mensuelle
du Réseau Energie Climat de France Nature Environnement

35^{ème} ... et dernier numéro ?

Depuis 3 ans, le bulletin Info-Energie nous a permis de vous tenir informés des dernières infos, clins d'œil et incongruités du monde complexe et palpitant de l'énergie en France (et en Europe). Avec, en toile de fond, des éclairages sur les positions, interrogations et actions des associations de protection de la nature et de l'environnement, qui ont depuis toujours eu fort à faire avec ce secteur crucial.

Pour exister, ce bulletin dans sa forme actuelle a eu besoin de l'implication constante de bénévoles passionnés et du concours d'un chargé de mission salarié. Malheureusement, les conditions ne sont plus aujourd'hui réunies pour continuer à assurer la réalisation de cette lettre d'information. Sa parution sera donc suspendue, le temps que la fédération France Nature Environnement retrouve des conditions de fonctionnement plus propices.

Nous regrettons ainsi d'en rester là, en espérant vous retrouver très bientôt sous une forme ou une autre. Nous conserverons, si vous le voulez bien, vos coordonnées pour vous alerter si le bulletin venait à retrouver sa voix.

Nous sommes d'autant plus tristes que les actualités et débats ne manqueront pas dans les mois qui viennent : vote de la grande loi française d'orientation énergétique, discussions vigoureuses sur l'EPR et l'avenir du nucléaire, inquiétudes sur l'évolution des secteurs énergétiques (ouverture des marchés, pannes, etc.), signaux alarmants du réchauffement climatique, montée en puissance des appels à la maîtrise de la consommation et au développement des énergies renouvelables...

Durant ces 3 petites années, bien des choses ont bougé ! Parfois dans un sens que nous condamnons, mais souvent vers une reconnaissance plus honnête des enjeux écologiques et sociétaux incontournables qui se posent. Sauf que : la France reste encore bien à la traîne par rapport à nombre de ses voisins européens pour ce qui est de la transparence, de l'implication des citoyens, du volontarisme et de la réactivité.

Les associations de tous niveaux que fédère France Nature Environnement auront donc encore fort à faire pour orienter la machine énergétique dans une meilleure direction, et la suspension momentanée de ce bulletin ne doit surtout pas les faire fléchir ni donner à penser que nous rabattons notre caquet...

A bientôt et bonne rentrée à tous nos lecteurs.

PS : notre adresse energie@fne.asso.fr reste ouverte à vos commentaires, réactions et suggestions !

Info-Energie est la lettre d'information électronique mensuelle conçue, réalisée et diffusée par le Réseau Energie Climat de France Nature Environnement. *Info-Energie* peut être téléchargée sur le site de FNE à l'adresse suivante : www.fne.asso.fr.

Directeur de la publication : Bernard Rousseau

Rédacteur en chef : Pierre Delacroix

Conception et réalisation : Edouard Toulouse

EDITORIAL

Ainsi, vous avez sous les yeux le dernier numéro d'*Info-Energie*. Depuis trois ans, nous avons tenu le pari de vous apporter un regard associatif sur les questions d'énergie. De vous tenir un langage si possible loin de la langue de bois, mais sans céder non plus à des visions trop idéales ou irréalistes. De chercher à construire modestement, pierre par pierre, un recueil d'informations diversifiées et un cadre d'évaluation des politiques énergétiques qui tienne pleinement compte des contraintes écologiques, mais qui ne donne pas pour autant dans la démagogie incantatoire. Nous espérons que vous y avez trouvé des alertes et éclairages utiles, quels que soient votre activité ou vos centres d'intérêt. Et nous sommes profondément attristés de devoir mettre en sommeil ce petit bulletin, faute de moyens.

Le Réseau Energie de France Nature Environnement s'appuyait sur la présence d'un salarié "emploi jeune". C'est vrai, la création de ces emplois n'était pas, concernant nos associations, une solution tout à fait saine, en ce que leur pérennisation était difficilement concevable dans le cadre du système associatif français. Pour autant, ils ont permis à plusieurs générations de jeunes - souvent de très haut niveau de formation, et qui auraient pu prétendre à des salaires supérieurs - de s'engager pleinement, pendant plusieurs années, dans des tâches originales et en prise directe avec les grandes préoccupations de notre époque. Au lieu de foncer tête baissée dans les plans de carrière et dans le confort d'une société de consommation dont le fonctionnement suscite de plus en plus de réserves chez nombre de jeunes. Ces emplois jeunes ont donné naissance à une forme de "service civil volontaire" dont nous avons tous bénéficié. Et, avant nous, l'environnement.

Les forces politiques qui, par idéologie bornée et destructrice, ont mis fin à cette initiative - au lieu de l'améliorer ! - portent une lourde responsabilité, en mutilant ainsi des outils naissants dont l'efficacité commençait à devenir redoutable. Mais peut-être était-ce justement là, aux yeux de ces mêmes pouvoirs, un défaut majeur ?

Qu'on observe seulement combien, avec leurs faibles moyens, les associations ont réussi, en conjuguant leurs forces et en amplifiant la voix des experts, à ouvrir progressivement les yeux de la société française sur les aberrations de son système énergétique ! Il est vrai que les catastrophes comme la canicule récente nous y ont aidés. Mais, à écouter les médias, on se rend compte que, subrepticement, notre message de longue date a porté et porte encore. Il y aura bien sûr toujours les inconditionnels du *tout-va-bien...* Mais, de plus en plus, on voit ressortir nos interrogations, nos arguments et nos propositions, dont on pensait un peu vite qu'ils n'avaient pas été écoutés. Il suffit, pour s'en persuader, de consulter les grands titres des journaux. On peut sans doute affirmer que cette force de persuasion, si elle s'appuie sur la mémoire collective et une implication de long terme, a été fortement vivifiée par le sang neuf injecté dans le mouvement associatif.

Maintenant, si un gouvernement pense qu'en tuant les "emplois jeunes" (tout en prononçant des discours menaçants sur les associations qui dorment sur un prétendu "*matelas de fric*") il asséchera l'action associative, il se trompe complètement. Car il n'a pas affaire à des excités, des ignares, des égarés ou des destructeurs "contre tout", mais à une mobilisation sans précédent de citoyens conscients, d'experts rigoureux, de bénévoles actifs et engagés et de professionnels perspicaces. Ceux-là même qui soutiennent les associations pourraient bien monter au créneau, à force de voir le monde politique s'en tenir obstinément au double langage et refuser de voir les réalités en face.

Les associations se sont construites, pour ce qui concerne l'environnement, depuis quelque trente, trente-cinq ans, à la force du poignet, sans aide et sans rien d'autre que le militantisme. Après s'être considérablement professionnalisées et développées, après avoir appris à répondre présent à toutes les sollicitations d'où qu'elles viennent (pouvoirs publics, médias, collectivités, institutions internationales, etc.), elles seront peut-être obligées de refaire un passage par une certaine austérité. Mais ce n'est pas cela qui les fera taire et ce n'est pas cela qui mettra un terme aux problèmes écologiques incontournables. Trop d'échéances sont proches, et essentielles, pour ne pas devoir nous accrocher à nos convictions.

Merci à tous, dans le Réseau, de nous aider à le faire.

Pierre Delacroix,
Pilote du Réseau Energie Climat.

1. ACTUALITES : FAITS ET CHIFFRES

1.1. Retour sur l'été

Caractérisé par des températures particulièrement élevées et des épisodes récurrents de canicules, l'été 2003 a marqué les esprits en France... Au delà des tous les problèmes et dommages engendrés, bien couverts par la presse, nous retiendrons pour mémoire ces quelques phrases tirées du *Figaro* :

“ *Quelle est la cause de tout cet échauffement ? L'effet de serre, bien entendu, est en tête des accusés (...)* L'été 2003 restera sans doute dans les mémoires comme l'un des épisodes majeurs de cette route vers un changement planétaire (...) C'est en amont, dans les racines même de l'économie et de nos modes de vie que se trouvent les remèdes. En modifiant nos habitations, nos transports, nos structures urbaines, nos modes de production et de consommation. ” (article de Patrice Lanoy - Figaro du 09/08)

“ *La canicule en France relance plus que jamais le débat sur la maîtrise de l'énergie et la nécessaire diversification des sources de production à un moment où le tout-électrique assis sur le nucléaire montre ses limites.* ” (article d'Eric de La Chesnais - Figaro du 14/08)

1.2. Dérogations pour centrales surchauffées

Pour continuer à faire fonctionner ses réacteurs nucléaires en pleine canicule, EDF a réclamé et obtenu des dérogations pour rejeter dans certains fleuves des eaux plus chaudes que les seuils autorisés. De tels rejets ont-ils, comme on peut le penser, affecté les milieux aquatiques ? Les associations de protection de la nature ont vivement critiqué la facilité avec laquelle ces dérogations anti-écologiques ont été accordées par le gouvernement et suivront de près leurs impacts.

Le Président de FNE a été convié à un *Comité national de suivi des rejets d'eau exceptionnels*, mis en place en catastrophe par le gouvernement et dont l'objectif apparaît suspect : ne s'agit-il pas de banaliser à l'avenir ce genre de dérogations ? Car il faut l'admettre : avec le réchauffement climatique, ce type de séquences caniculaires a de fortes chances de se reproduire de plus en plus souvent, et de mettre à mal le fonctionnement de notre parc nucléaire.

Ajoutons, au chapitre de la canicule, qu'on a même vu EDF installer des “ brumisateurs ” sur les réacteurs de la centrale nucléaire de Fessenheim pour arroser le béton qui frôlait la température limite admise ! Un bricolage “ *expérimental* ” de dernière minute, qui a de quoi faire froid dans le dos même si EDF annonce stoïquement que tout est prévu pour tenir jusqu'à au moins 100°C...

Pour en savoir plus : contacter le Réseau Eau de FNE à l'adresse eau@fne.asso.fr

1.3. MDE contre canicule

Notre pays a frôlé des coupures de courant massives, si l'on en croit les articles parus dans la presse spécialisée. Visiblement mal anticipés par EDF, les effets des grandes chaleurs et les évolutions de la consommation d'électricité ont conduit à des tensions sur la fourniture de courant.

Face à cette situation, notre Ministre de l'Ecologie a redécouvert toutes les vertus de la maîtrise de la consommation, mise à mal par les gaspillages de la climatisation (grande dévoreuse d'énergie). Lors d'une conférence de presse, la ministre a recommandé à chacun de faire attention... En préférant les douches aux bains, en éteignant les lampes dès qu'on quitte une pièce, en faisant bon usage des appareils électroménagers, en se passant de sèche-linge, en utilisant des ampoules basse consommation, en coupant les veilles et en limitant l'usage de la climatisation.

Certes, il est bien agréable de voir une si haute responsable politique prodiguer ces conseils d'évident bon sens (que nous soutenons depuis toujours). Mais, délivrés ainsi à la va-vite et dans l'urgence - sans remise en cause plus générale de notre modèle énergétique -, ces recommandations n'ont pas eu l'air de convaincre ni secouer beaucoup les journalistes présents !

Sans un véritable plan d'éducation et de sensibilisation sur le long terme et surtout sans instruments fiscaux, il y a peu de chances que les mœurs et habitudes de consommation changent du jour au lendemain. A bon entendeur...

Pour en savoir plus : www.ademe.fr/presse/Communiques/cp_2003_08_21.htm

1.4. Réunion informelle

A Montecatini, en juillet, les ministres de l'énergie et de l'environnement des Etats membres de l'Union européenne se sont réunis informellement pour discuter des liens entre production d'énergie et protection de l'environnement. Beaucoup de belles paroles ont été échangées. Un rapport de l'Agence européenne de l'environnement a surtout permis de pointer à nouveau la non durabilité du développement actuel, en Europe et dans le reste du monde.

Les ministres se sont d'abord convaincus les uns les autres que la libéralisation des marchés énergétiques allait de pair avec la protection de l'environnement (*ce qui ne va pas de soi pour tout le monde - et en tout cas pas pour nous !*) et ont ensuite proposé quelques idées pour l'avenir : introduire le maximum de "flexibilité" dans les mécanismes de réduction des pollutions ; poursuivre l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans la production (la Commissaire européenne à l'environnement M. Wallström a proposé le chiffre ambitieux de 25% en 2020) ; soutenir la recherche sur les technologies "propres" ; etc. En bref, rien de nouveau ni de concret !

Quelques uns ont entamé une discussion animée sur le nucléaire, notre ministre de l'écologie précisant que le nucléaire "*reste pour la France une option pour accroître l'indépendance énergétique tout en limitant les émissions de CO₂*" (Est-il bien normal de l'entendre parler ainsi avant le vote de la loi d'orientation sur l'énergie ?). Roselyne Bachelot a également plaidé pour une ratification russe du Protocole de Kyoto (qui permettrait enfin l'entrée en vigueur du Traité) et appelé à la constitution d'une société "Zéro Carbone" dans les 20 ans. *Plus facile à dire qu'à faire !*

Pour en savoir plus : le rapport de l'Agence européenne de l'environnement est sur eisnet.eis.be/own/graph/2003/en07/eure;2795;465.pdf

1.5. Le marché du CO₂ est ouvert

La directive instituant un marché européen de permis d'émissions de gaz à effet de serre est en passe d'être votée. Après avoir été remanié à plusieurs reprises par le Conseil et le Parlement, ce texte mêle des points positifs et négatifs - ces derniers ayant été critiqués par nos relais à Bruxelles. Surtout, il conviendra de juger sur pièces l'efficacité de cet outil de lutte contre le changement climatique.

Rappelons que ce marché permettra aux entreprises européennes (à partir de 2005) d'échanger des droits d'émissions de gaz à effet de serre, avec obligation à la fin de chaque année de respecter un seuil limite d'émissions ; elles pourront le respecter soit en diminuant elles-mêmes leurs émissions, soit en achetant à d'autres entreprises vertueuses des permis d'émission mis en vente.

Point inquiétant : la Commission européenne souhaite connecter ce marché européen en 2008 aux instruments mondiaux plus instables du Protocole de Kyoto (mécanismes de projets en Europe de l'Est et dans les pays en développement). La première proposition exclut toutefois les centrales nucléaires et les puits de carbone forestiers des projets éligibles ; mais aucun seuil n'a été fixé pour assurer que les entreprises européennes se préoccupent d'abord de réduire les émissions en leur sein. Cet affaiblissement programmé des frontières du marché est source d'inquiétudes pour son efficacité !

1.6. Accord minimal sur la responsabilité

Les ministres européens de l'environnement ont conclu le 25 juin un accord sur la future directive concernant la responsabilité environnementale des entreprises. Trois fois hélas, ce compromis est d'une grande faiblesse, puisque les atteintes à l'environnement ne seront pas systématiquement sanctionnées financièrement et que des secteurs entiers ont été protégés et ne seront redevables de rien en cas de pollution accidentelle des milieux. Le principe pollueur-payeur n'est pas encore la norme...

1.7. Halte aux gaz fluorés

La Commission européenne s'apprête à légiférer sur les gaz fluorés (HFC, PFC, SF₆...). Utilisés notamment dans les frigo et climatiseurs, ce sont des gaz à effet de serre au pouvoir redoutable. L'accroissement de leur consommation et rejet (estimée à +50% d'ici 2010 sans mesures) s'accompagne donc d'un accroissement de l'effet de serre. La proposition de la Commission (qui s'inscrit dans le Programme européen contre le changement climatique), si elle table sur une réduction de 25% de ces gaz d'ici 2010, ne propose pas de mécanisme très convaincant, et "oublie" notamment certains gros émetteurs (comme les producteurs d'équipements électroniques).

Pour en savoir plus : <http://europa.eu.int/comm/environment/climat/eccp.htm>

1.8. La Grande Bretagne tourne le dos au retraitement

D'après un communiqué du Réseau Sortir du Nucléaire - qui reprend une information du *Guardian* -, l'usine anglaise de Sellafield (l'équivalent de La Hague en France) a décidé la fermeture en 2010 de son unité de retraitement du combustible nucléaire irradié. Ce qui veut dire que la France restera le seul pays européen à procéder à ce retraitement. Cette technique très coûteuse et qui n'a qu'un faible impact sur l'accumulation de déchets radioactifs (comme l'a montré le rapport Charpin/Dessus/Pellat de 2000) est fustigée notamment pour son caractère très dangereux (manipulation de plutonium) et ses pollutions (rejets radioactifs en mer).

Après le " Livre blanc " sur l'énergie de Tony Blair - qui ne table pas sur le nucléaire à moyen et long terme - et la faillite de l'électricien nucléaire British Energy, voici une nouvelle information d'outre-Manche qui ne pourra qu'embarrasser notre lobby nucléaire français ; il doit commencer à se sentir bien seul !

1.9. L'Académie de médecine vante le nucléaire

Dans un rapport publié récemment sur le thème " énergie et santé ", l'Académie française de médecine s'est fendu d'un surprenant et vibrant plaidoyer pour l'énergie nucléaire. Se fondant sur des affirmations parfois contestables et partielles, les Académiciens n'ont-ils pas quelque peu perdu réserve et prudence sur ce point ? *Dans une note en préparation, nous tenterons de répondre à ces arguments et dénoncerons ce que nous considérons comme des excès de langage.*

On peut ajouter que lors du colloque organisé par l'Académie, dont est tirée cette communication, les intervenants n'ont guère brillé par leur pluralité ; ce qui nous interpelle sur la qualité du débat mené et la place accordée aux points de vue divergents... Ce rapport intervient d'ailleurs après la publication il y a quelques mois d'avis très contestés de l'Académie des Sciences sur les OGM et sur le principe de précaution. Nos vénérables académies souhaiteraient-elles ramer à contre-courant du développement durable ?

Pour en savoir plus : www.academie-medecine.fr/actualites/communications.asp

1.10. THT dans les Pyrénées : rien n'est joué

Le débat public sur la construction d'une nouvelle ligne Très Haute Tension entre la France et l'Espagne, lancé suite à la saisine de la Commission nationale du débat public par France Nature Environnement, a pris fin. Il a été marqué par des démonstrations impressionnantes des opposants : manifestation de 10 000 personnes à Perpignan, contestation constructive des arguments souvent vaseux des promoteurs, mobilisation des élus locaux...

Au final, la Ministre de l'industrie Nicole Fontaine n'a plus d'autre choix que de se retrancher derrière la seule justification réelle de cette ligne : accélérer la constitution d'un marché unique européen de l'électricité où les électrons doivent pouvoir circuler dans tous les sens toujours plus vite au gré des transactions. Tous les autres arguments fabriqués (menaces de pénurie, alimentation du TGV, etc.) n'ont pas fait long feu.

Que décidera le gouvernement ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais les associations réunies dans le collectif " Non à la THT " restent mobilisées.

Pour en savoir plus :

- *consulter le site du débat www.debat-liaison-tht-france-espagne.com très complet*
- *l'association FRENE 66 a réalisé une analyse critique de l'étude officielle comparant les différentes solutions, vraisemblablement entachée de lacunes et erreurs. S'adresser à : marc.maillet@wanadoo.fr*
- *des " cahiers d'acteurs " présentent les positions et arguments des différentes associations impliquées, notamment le collectif " Non à la THT ". Voir par exemple : www.nonalatht.com*

1.11. Anciennes mines d'uranium : rebondissements judiciaires

Suite à la plainte de FNE et de Sources et Rivières du Limousin contre AREVA pour " abandon de déchets radioactifs " et pollutions autour d'anciennes mines d'uranium près du Lac de Saint Pardoux, le juge saisi de cette affaire a récemment décidé de renvoyer l'entreprise devant le Tribunal correctionnel - reconnaissant ainsi le bien-fondé des accusations.

Mais cette nouvelle positive a vite été éclipsée par un rebondissement étonnant : le Parquet a décidé de lui-même de faire appel de cette décision, s'immisçant ainsi scandaleusement et selon des buts peu clairs dans la bonne marche de cette instruction. Voudrait-on étouffer une affaire qui embarrasse le groupe nucléaire AREVA ?

FNE a réagi par deux communiqués de presse et restera fortement mobilisée pour que l'instruction aille à son terme. Si pollution il y a eu, les responsables devront être sanctionnés !

1.12. Brèves...

☞ **EDF a présenté son plan d'entreprise pour 2003-2007.** Fortement contesté, son PDG François Roussely tente de reprendre pied avec ce document qui cherche à rassurer en pleine incertitude sur l'ouverture à la concurrence et l'évolution du capital de l'électricien. Ce plan comprend quatre priorités : *être choisi par les clients, être un leader européen, demeurer une entreprise intégrée européenne, préservation des "valeurs" de l'entreprise.*

☞ **Les renouvelables compétitives :** l'Agence internationale de l'énergie a publié un rapport dans lequel elle constate que les coûts des énergies renouvelables ont tellement baissé depuis quelques années que la plupart d'entre elles sont désormais compétitives avec les sources d'énergie fossiles, si on prend en compte tous les coûts internes et externes. *Ce rapport est disponible sur : www.iea.org*

☞ **L'incinérateur en question :** 6 chômeurs seront jugés le 17 septembre pour avoir mis hors d'état de nuire l'incinérateur de Fumel, qui polluait illégalement depuis de nombreuses années. Si nous ne cautionnons pas les actes de dégradation violents, nous dénonçons fermement le laxisme qui a permis à cet incinérateur de rester hors-la-loi aussi longtemps. Un comité de soutien aux inculpés a été créé et une manifestation est prévue le 17 septembre à Agen. *Informations : dnicolas@galilee.fr*

☞ **12 propositions sur l'agriculture :** l'association SOLAGRO, spécialiste des questions rurales et environnementales, propose un recueil de 12 mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. *Pour en savoir plus : www.solagro.org/site/124.html*

2. ECLAIRAGE

Canicule et électricité : l'avis d'EDF

La presse s'est fait l'écho ces dernières semaines des problèmes posés par la situation météorologique qui a sévi en France et en Europe. Un des aspects qui a suscité le plus de commentaires est celui du refroidissement des centrales nucléaires d'EDF. Le gouvernement, via l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), a autorisé EDF à dépasser les températures de rejets normalement autorisées dans les rivières françaises. Les ministres concernées, essentiellement celle de l'Industrie et celle de l'Ecologie, y sont allées de leurs commentaires, ainsi que le Président d'EDF lui-même. Le résultat est affligeant et révèle que la langue de bois, quant à elle, ne semble nullement souffrir de la canicule...

Monsieur Roussely, président d'EDF, a récemment affirmé dans une interview à l'AFP que " *l'on est dans un phénomène qui touche tous les pays européens et tous les moyens de production* " et que le fait que tous soient touchés en même temps " *empêche d'utiliser les mesures de solidarité ou de compensation* ". C'est vrai, mais on se demande alors à quelle mystérieuse issue peut bien penser le PDG d'EDF quand il propose comme solution de " *repenser l'organisation européenne de l'électricité* ".

De même, on est surpris de le voir soudain découvrir la nécessité de " *repenser la différence entre l'hiver et l'été* ", alors que ce problème existe de longue date dans la société américaine - ce modèle pour l'Europe - où les consommations estivales égalent ou dépassent fréquemment celles des hivers (en particulier du fait d'une architecture qui veut non s'adapter aux contraintes climatiques mais les dominer par l'énergie). Tout cela n'empêche nullement EDF de matraquer l'opinion publique de campagnes publicitaires massives pour une plus grande consommation d'électricité et de prôner, à

travers elles, les mêmes dérives qu'outre-atlantique. Elle le fait patiemment depuis bientôt trente ans, depuis le temps où son PDG d'alors, Marcel Boiteux, expliquait à son entreprise que “ *il ne suffit pas de répondre à la demande, il faut la susciter* ” (rapport d'activité, 1975) !

M. Roussely fait mieux : il s'en prend à l'énergie solaire qui, si on la développait, ne serait absolument pas rentable, dit-il, parce que la situation actuelle est tout à fait exceptionnelle. Comme si utiliser le soleil ne se justifiait que le jour d'une canicule centennale ! Et de citer la pointe de chaleur à Paris, survenant pour la première fois depuis 130 ans. Il est, affirme-t-il, “ *difficile de développer une politique industrielle avec une probabilité de survenance de 130 ans* ”. Les Français qui ont crevé la bouche ouverte depuis de longues semaines, sinon des mois, apprécieront diversement ce raisonnement. Il a cependant le mérite de nous faire mieux comprendre pourquoi EDF n'avait pas prévu la bonne hauteur des digues de la centrale nucléaire du Blayais, qui ont permis l'inondation désastreuse de 1999, comme l'on sait : c'est que la “ *probabilité de survenance* ” de cette tempête était très faible, elle aussi ! Il n'empêche : on reste perplexe devant de tels raisonnements qui, si on les applique à la sûreté nucléaire, nous promettent des lendemains qui chantent...

Néanmoins, nous partageons avec M^{me} Bachelot et M. Roussely un constat : il faut économiser l'énergie. Simplement, lui pense aux exportations d'EDF, pour des questions d'Euros, au point de nous menacer de coupures de courant si nous gênon ses contrats par notre consommation élevée - forcément incivique. Pour ce qui nous concerne, nous pensons que la situation est infiniment plus grave, qu'elle a le mérite d'ouvrir une interrogation approfondie sur le gaspillage énergétique de nos sociétés et sur le dérèglement climatique qui l'accompagne, dérèglement pas si accidentel que M. Roussely semble le croire. Ni l'Union européenne, ni EDF, ne sont qualifiées ici pour imposer une solution. C'est d'une véritable remise en cause de nos modes de vie que l'on a besoin. Pas d'un retour à la bougie, comme certains nous en ont attribué autrefois le projet, mais d'une réorientation et d'un véritable projet politique, et d'actes qui le matérialisent. C'est pourquoi “ *optimiser chacune des techniques de refroidissement* ” (faut-il donc croire qu'on n'y a pas réfléchi avant ?), ou “ *mener ensemble des réflexions de fond* ” sur ces questions, comme le suggère le PDG d'EDF, semble en tout cas de bien piètres remèdes à l'impasse actuelle.

Il est d'ailleurs particulièrement piquant de constater que ce débat sur le fond, à propos de l'énergie, on est supposés l'avoir eu début 2003. Le *Débat national sur les énergies* n'a en fait rien apporté que l'on ne sache déjà, mais il a souligné l'entêtement des dirigeants français à ne pas vouloir diversifier sérieusement les moyens de production de ce pays pour en diminuer la vulnérabilité, à ne pas donner une véritable place aux énergies renouvelables, et enfin - en ce moment, comment ne pas dire : et surtout ! - à ne pas mettre sur pied de façon approfondie et massive une véritable politique de maîtrise de l'énergie digne de ce nom. Au lieu de ça, le budget de l'ADEME - en charge de cette politique essentielle - a été symboliquement sabré de 30% en 2003. Cet aveuglement a d'ailleurs poussé les grandes associations environnementales à quitter ce débat, après avoir souhaité y participer pleinement, car les conclusions étaient trop scandaleusement écrites d'avance.

Ainsi, on parle beaucoup de développement durable, certains même s'en gargarisent, mais dans les faits, c'est le non durable qui prévaut toujours. Une formule peut résumer ce comportement : “ *changeons de cap, continuons comme avant !* ” L'écrivain Denis de Rougemont parlait fort justement, en 1974, de la “ *pédagogie des catastrophes* ”. La planète ne cesse de nous servir ces dernières sur un plateau ; il serait grand temps de les prendre en considération.

Pierre DELACROIX,
pilote du Réseau Energie.

3. EN DIRECT DES ASSOCIATIONS

3.1. PETITION nationale sur la LOI ENERGIE !!

Rappel : notre pétition pour réclamer un changement de cap de la politique énergétique française est disponible sur le site : www.petition-energie.org

Il s'agit de l'un des seuls biais disponibles pour espérer interpeller nos dirigeants. Pensez à la signer et à la faire connaître !

Pour en savoir plus : www.petition-energie.org

3.2. Oui à un Livre Blanc français

Avec ses partenaires associatifs, FNE a instamment demandé au gouvernement de revoir sa procédure d'élaboration de la Loi d'orientation sur l'énergie prévue à la fin de l'année. Après un Débat national sur les énergies peu convaincant, le Ministère de l'industrie comptait rédiger dans son coin le projet de loi avant de le soumettre au débat parlementaire.

Sur un sujet d'une telle importance et d'une telle ampleur, cette démarche ne peut être considérée comme satisfaisante. Le Débat national, s'il a permis d'entendre une multitude d'avis et de recommandations, n'a pas donné le moindre détail sur les orientations que compte choisir le gouvernement, sur le périmètre et les domaines qui seront effectivement couverts par cette loi ou sur la tonalité générale qui sera retenue.

C'est pourquoi les associations réclament la publication préalable d'un " *Livre Blanc* " sur la politique énergétique, sur le modèle de ce qui s'est fait pour d'autres lois ou en Grande-Bretagne. En dévoilant les grandes lignes de son projet dans une présentation accessible au public, le gouvernement pourra ainsi provoquer le nécessaire débat de plusieurs mois qui doit prévaloir pour tenter d'aboutir à un consensus national sur la question énergétique. Cette exigence a été portée aux oreilles de Matignon et de l'Elysée. Reste à voir ce qui suivra...

3.3. Critiques de l'AERES

Le Réseau Action Climat France - dont FNE est membre - a vertement critiqué les *engagements volontaires* de réduction des émissions de gaz à effet de serre présentés par les industriels français (qui souhaitent échapper à une réglementation ou à une taxation de leur consommation d'énergie !).

Ces engagements définis, surveillés - et soi-disant sanctionnés en cas de non-respect - par les industriels eux-mêmes sont-ils un véritable programme de réduction des émissions ou de la poudre aux yeux ? Quand on sait que même l'OCDE dénonce l'inefficacité des accords volontaires et qu'on étudie de près ce que proposent ces industriels, la réponse va de soi...

Pour en savoir plus : lire les critiques de l'AERES sur www.rac-f.org/article.php3?id_article=314

4. AGENDA

Journées d'information et de débat sur la micro-hydraulique

11-12 septembre 2003, Musée de l'Eau de Pont en Royans (Isère).

Organisées par l'association Rivières Rhône Alpes, ces deux journées proposent des visites de micro-centrales et des débats sur l'énergie hydraulique.

Informations et inscriptions : <http://membres.lycos.fr/assoriviere/> et riviere.rhone.alpes@free.fr ou tel : 06 11 92 21 69

Séquestration du CO₂ et hydrogène : forum pour ONG

23-24 septembre 2003, Bruxelles.

Forum d'information destiné aux ONG sur la séquestration du CO₂ et l'hydrogène, deux technologies de lutte contre l'effet de serre qui suscitent des polémiques.

Inscription : gratuites (avant le 15 sept.). S'adresser à reinilde@climnet.org ou 00 32 2 229 52 25.
Informations : www.climnet.org/ctap

Rassemblement anti-nucléaire à Saint Alban

20 septembre 2003 à 15h30, devant la centrale nucléaire de Saint Alban (Isère).

Informations : www.sortirdunucleaire.org et Hervé Prat au 03 84 70 52 55